



Châtaigne

N°01

12/04/2016



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
Aquitaine - Limousin
Poitou-Charentes

Animateur filière

Raphaël RAPP
CHAMBRE REGIONALE ALPC
raphael.rapp@alpc.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture Aquitaine-
Limousin-Poitou-Charentes
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@alpc.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional de
l'Alimentation Aquitaine-
Limousin-Poitou-Charentes
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Grand Sud-Ouest
Châtaigne N°1
du 12/04/2016 »*



Bulletin disponible sur les sites :

www.aquitainagri.fr ; www.limousin.synagri.com ; www.fredon-limousin.fr ;
www.mp.chambagri.fr

et sur le site de la DRAAF

www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :

- [Aquitaine : Formulaire d'abonnement au BSV](#)
- [Poitou-Charentes : www.bsv-pc.fr](http://www.bsv-pc.fr)
- [Limousin sur demande : accueil@limousin.chambagri.fr](mailto:accueil@limousin.chambagri.fr)
- [Midi-Pyrénées : www.bsv.mp.chambagri.fr](http://www.bsv.mp.chambagri.fr)

Ce qu'il faut retenir

- **Phénologie** : variété Marigoule :
Stade B « gonflement du bourgeon » à C1 « éclatement du bourgeon » en zones moyennement précoces et tardives,
Stade C3 à D « apparition des nervures et développement des feuilles » en secteurs précoces à très précoces.
- **Cynips du châtaignier** : apparition des premières galles en zones précoces : mise en place de la lutte biologique prévue dès la semaine prochaine.
- **Chancre de l'écorce** : surveillance accrue facilitée par l'absence de feuillage déployé, curetage si nécessaire.

• Stades phénologiques

Observations du réseau

Etat des lieux par variétés, stades majoritaires au 12/04 :



- Maridonne : B « gonflement du bourgeon » à C1 « éclatement du bourgeon » en zones moyennement précoces et tardives ;
- **Marigoule** : B « gonflement du bourgeon » à C1 « éclatement du bourgeon » en zones moyennement précoces et tardives, C3 à D « apparition des nervures et développement des feuilles » en secteurs précoces à très précoces ;
- **Bouche de Bétizac**, Bournette : C1 à C3 « les écailles vertes sont plus longues que les brunes » en zones moyennement précoces et tardives, C3 à D « apparition des nervures et développement des feuilles » en secteurs précoces à très précoces
- Marsol, Maraval, Bellefer® : C3 à D en zones moyennes et tardives, D en zones précoces à très précoces (*photo ci-contre – source R.RAPP*)

• Cynips du châtaignier (*Dryocosmus kuriphilus*)

Éléments de biologie

Le Cynips du châtaignier (*Dryocosmus kuriphilus*) est un ravageur spécifique du châtaignier qui nous vient de Chine.

Les adultes sont des micro-hyménoptères (guêpes) de 2,5 à 3 mm de long. Les larves sont apodes (sans patte) et de couleur blanche.

Les adultes émergent généralement des galles de début juin à mi-juillet. Les femelles pondent aussitôt dans les bourgeons latents et verts à l'aisselle des feuilles de la pousse en cours de croissance, à raison de 3 à 5 œufs par bourgeons. Chaque femelle, dont la durée de vie est d'une dizaine de jours, pond une centaine d'œufs. La totalité des adultes de cynips sont des femelles, qui se reproduisent alors par parthénogenèse (reproduction asexuée).

Les larves éclosent au bout de 30 à 40 jours et débutent leur croissance (1^{er} stade larvaire), dans le bourgeon, sans que leur présence ne laisse la moindre trace. A l'automne, elles cessent leur développement et passent l'hiver, incognito.

Observations du réseau

Même si quelques zones sont encore indemnes de cynips, le ravageur est maintenant présent sur l'ensemble des départements du bassin de production Sud-Ouest. L'apparition des galles est proche (*voir photo ci-dessous*).



Galles de cynips du châtaignier
(Crédit Photo : R.RAPP – CRA ALPC)

Seuil indicatif de risque

La lutte biologique par le lâcher de l'auxiliaire *Torymus sinensis* peut être envisagée dès l'apparition des premiers symptômes de cynips sur la parcelle.

En effet, la multiplication de ce ravageur peut être exponentielle (cf. élément de biologie en page 2).

Les capacités de multiplication du ravageur et l'impact sur les vergers dépendent pour une grande part des variétés de châtaigniers présentes (source : Ctifl, décembre 2014) :

Variétés aujourd'hui considérées **résistantes ou très peu sensibles** :

- Hybride *Sativa***Crenata* : Bouche de Bétizac, Maridonne, Marlhac

Variétés aujourd'hui considérées **peu sensibles** :

- Hybride *Sativa***Crenata* : Maraval
- *Sativa* : Sauvage Marron, Marron de Goujonac, Belle-Epine, Marron de Chevanceaux

Variétés aujourd'hui considérées **sensibles** :

- Hybride *Sativa***Crenata* : Marigoule, Marsol, Précoce Migoule (impact a priori limité), Bournette (impact limité)
- *Sativa* : Verdale

Méthode de lutte alternative

Près de 700 lâchers de l'auxiliaire *Torymus sinensis* sont prévus sur le bassin de production sud-ouest en 2016.

Il est aujourd'hui estimé que le meilleur stade pour lâcher les *Torymus* est celui de l'apparition des feuilles, soit peu après le début du stade D « apparition des nervures et développement des feuilles ». Sur variété Marigoule, **les lâchers débiteront donc dès la semaine prochaine dans les zones précoces.**

- **Chancre de l'écorce du châtaignier (*Cryphonectria (Endothia) parasitica*)**

Éléments de biologie

D'origine asiatique, ce champignon ascomycète voit ses spores disséminées par l'eau de pluie, le vent, les insectes, les oiseaux.

La maladie se caractérise sur le tronc, les branches ou les rejets de l'arbre par des chancres qui entraînent le dessèchement des parties supérieures.



Chancre sur bois jeune

On reconnaît facilement le chancre sur les jeunes arbres à écorce lisse par la couleur brun-rougeâtre de l'écorce. La maladie va de l'extérieur à l'intérieur de l'écorce et gagne le bois en quelques semaines. Sur des arbres plus âgés, la détection est moins visible : l'écorce se craquelle de façon longitudinale et se boursoufle.

Observations du réseau

Le chancre est présent sur l'ensemble du bassin de production.

Des remontées de terrain font régulièrement état de problèmes de chancres sur un large panel de variétés, notamment sur les variétés Bournette (variété hybride) et Belle-Epine (variété *sativa*).



Chancre sur tronc

(Crédit Photo : R.RAPP – CRA ALPC)

Mesures prophylactiques

La pratique du curetage des chancres peut être réalisée toute l'année : enlever avec un outil coupant (couteau, serpette, grattoir à chancre ...) la totalité de la partie atteinte, récupérer les copeaux d'écorce pour les brûler (lors de l'élimination de l'inoculum, poser une toile au sol permettant de récupérer facilement les écorces malades curetées) puis désinfecter la plaie. Il ne faut laisser aucune particule d'écorce contaminée sans quoi le chancre redémarre.

Une lutte biologique est possible par l'apport de souches hypovirulentes (forme moins virulente du champignon qui ne parvient pas à traverser les couches liégeuses créées par l'arbre) selon la méthode « chancre griffé ». Elle consiste à griffer l'écorce sur toute la surface du chancre puis à appliquer au pinceau le mélange de souches hypovirulentes diluées à 50 % d'eau. Lorsque cette forme atteint un chancre virulent, celui-ci cesse de s'étendre et on constate une cicatrisation à la périphérie du chancre.

En outre, il est important de :

- Lors de l'entretien du verger, éviter absolument les blessures des troncs par le matériel (broyeur, outils de travail du sol, débroussailleuse à fil,...) ;
- Désinfecter régulièrement les outils de taille et greffage (idéalement entre chaque arbre) ;
- Veiller à entretenir la fertilité de son verger : **plusieurs observations de techniciens concluent sur l'importance d'une bonne fumure organique (ou d'un taux de matière organique élevé) pour limiter la propagation des chancres.**

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Châtaigne sont les suivantes :

Chambre régionale d'agriculture ALPC, Fredon Limousin, Chambres départementales d'agriculture de la Dordogne, de la Corrèze et du Lot, CAPEL, Périgourdine, LIMDOR, Ecolim, Invenio et les agriculteurs observateurs

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".